

Le secret du vote pour tous devient une réalité politique

Première utilisation du modèle de vote tactile destiné aux personnes atteintes de déficience visuelle

Lausanne, le 2 octobre 2025. L'utilisation pilote du modèle de vote tactile dans le canton de Zurich permet de tenir une promesse politique importante : c'est la première fois que les personnes en situation de handicap visuel peuvent voter de manière secrète et autonome – un succès dont l'origine remonte à l'initiative de l'Union centrale suisse pour le bien des aveugles et à la motion « Le secret du vote : un droit pour tous » de 2022. Après la phase de test, il est prévu d'utiliser ce modèle de vote à l'échelle nationale.

Les électrices et les électeurs en situation de handicap visuel ne pouvaient jusqu'à présent exercer leurs droits politiques qu'avec l'aide d'une personne : le secret du vote n'était pas garanti. C'est pour résoudre ce problème que l'UCBA a développé en 2022 le prototype d'un modèle de vote tactile qui permet aux personnes concernées de voter de manière autonome et secrète. Peu après, par la Chancellerie fédérale, le modèle de vote sera pour la première fois utilisé officiellement dans le canton de Zurich lors de la votation fédérale du 30 novembre 2025. Il a été conçu en étroite collaboration avec des organisations du domaine du handicap visuel – dont l'UCBA et le B. Blinden- und Behindertenzentrum – et mis à disposition pour la phase pilote. En arrière-plan, il y a la révision partielle de la loi fédérale sur les droits politiques, actuellement en cours d'examen au Parlement. Lors de sa séance de mi-août, la Commission des institutions politiques du Conseil national s'est prononcée à l'unanimité pour l'obligation non seulement de faciliter le vote, mais aussi de le rendre effectivement possible pour les personnes aveugles et malvoyantes. Lors de sa session d'automne, le Conseil national a suivi à l'unanimité la proposition de la Commission. C'est début novembre que la Commission des institutions politiques du Conseil des États traitera le projet de loi modifié.

De l'idée à la réalité politique

C'est à l'UCBA que l'on doit la mise au point du modèle de vote tactile. En 2022 déjà, le conseiller national Andri Silberschmidt (PLR) a demandé l'introduction d'un moyen auxiliaire de ce genre avec la motion « Le secret du vote : un droit pour tous », cosignée par des membres de tous les groupes parlementaires. Le Parlement avait approuvé la motion à l'unanimité. La voie était donc libre pour créer les bases légales et étudier le financement. « L'adaptation prévue de la loi fédérale sur les droits politiques est une étape décisive : elle garantit que l'autodétermination et l'inclusion seront réalisées à l'avenir pour la vie politique au niveau national. C'est un succès pour les personnes atteintes de déficience visuelle », déclare Jonas Pauchard, spécialiste de la défense des intérêts à l'UCBA.

Le modèle de vote tactile est en carton, utilisable plusieurs fois et muni d'inscriptions en caractères imprimés et en braille. Un mode d'emploi joint, en caractères imprimés et en

braille, explique pas à pas son utilisation correcte. Pour l'utilisation pilote, les bulletins de vote fédéraux sont spécialement adaptés dans le canton de Zurich : un coin coupé en haut à gauche – conformément au modèle de vote – garantit que les bulletins puissent être insérés correctement. À titre d'information, le modèle contient des chablon pour les mots OUI et NON, qui peuvent être suivis avec un stylo. Un code QR placé sur le modèle et sur les instructions permet en outre l'accès sans barrière au mode d'emploi numérique ainsi qu'aux informations sur les projets soumis au vote. Les utilisatrices et les utilisateurs peuvent commander gratuitement le modèle de vote à l'UCBA.

Introduction à l'échelle nationale en point de mire

Pour le moment, les modèles de vote ne peuvent être utilisés que pour les projets fédéraux. Après le projet pilote du canton de Zurich, la Chancellerie fédérale dressera un bilan avec la Direction de la justice et de l'intérieur du canton de Zurich, avec l'UCBA ainsi qu'avec les associations cantonales concernées. Les expériences constitueront la base de l'introduction à l'échelle nationale, qui commencera au second semestre 2026. Le vote électronique permet aussi de favoriser l'autonomie et l'inclusion des personnes en situation de handicap dans l'exercice de leurs droits politiques. Plusieurs cantons proposent le vote électronique dans le cadre de tests pour lesquels ils ont obtenu du Conseil fédéral une autorisation de principe.

Informations complémentaires

- [Site Internet de la Chancellerie fédérale, avec des informations sur le modèle de vote tactile](#)
- [Site Internet du canton de Zurich, avec des informations sur le modèle de vote tactile \(en allemand\)](#)
- [Boutique en ligne des moyens auxiliaires UCBA, qui offre la possibilité de commander le modèle de vote tactile](#)

Contact : Carol Lagrange, Directrice marketing et communication de l'UCBA,
tél. +41 21 345 00 61, carol.lagrange@ucba.ch

Image : Les modèles de vote permettent aux personnes concernées de voter de manière autonome et secrète. Crédit photo : Damian Imhof

UCBA : aux côtés des personnes aveugles ou sourdaveugles

L'UCBA s'engage jour après jour, depuis 1903, pour permettre aux personnes aveugles, malvoyantes, sourdaveugles ou malentendantes-malvoyantes vivant en Suisse de gérer et de déterminer leur existence par elles-mêmes. Elle est l'organisation faîtière du handicap visuel et de la surdicécité en Suisse. Elle propose conseil et accompagnement aux personnes atteintes de surdicécité et à leurs proches, et forme des bénévoles pour les accompagner. Elle développe et diffuse des moyens auxiliaires spécialement destinés aux personnes aveugles, malvoyantes ou sourdaveugles afin de faciliter leur quotidien. L'UCBA informe le public sur le handicap visuel et la surdicécité, met sur pied et coordonne des projets de recherche et assure la formation et la formation continue du personnel spécialisé actif en Suisse. Son travail aux côtés des personnes concernées permet d'améliorer leur qualité de vie. Grâce à des prestations de soutien individualisées, ces personnes sont en mesure d'organiser leur vie avec la plus grande autonomie possible. L'UCBA est certifiée ZEWO. www.ucba.ch.